

Informations de base

2021/0200(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Règlement

Réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres (Règlement sur la répartition de l'effort)

Modification Règlement 2018/842 [2016/0231\(COD\)](#)

Subject

3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile
3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone
3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement

Priorités législatives

[Déclaration commune 2021](#)
[Déclaration commune 2022](#)

Procédure terminée